



## Système référence 2025 - Kerguéhennec SYNO'PHYT

[Agriculture de précision et robotique](#)
[Mélanges variétaux](#)
[OAD, analyse du risque, optimisation de la dose](#)


Année de publication 2020 (mis à jour le 08 jan 2024)

### Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

**Conventionnel**

Nom de l'ingénieur réseau

**SYNO'PHYT**

Date d'entrée dans le réseau

**Kerguéhennec**
**-50% IFT Total**

Objectif de réduction visé

## Présentation du système

### Conception du système

Le système dit de « référence 2025 » s'appuie sur l'efficience et la substitution. Sa particularité par rapport aux deux autres systèmes testés dans le projet Syno'phyt est qu'il ne fait pas évoluer sa rotation. Il est fort probable que le maïs et le blé qui occupent près de 50% de la sole bretonne prennent encore une place importante dans les années à venir, d'où la nécessité d'évaluer ces rotations courtes, notamment pour préciser les possibilités de réduction du recours aux produits phytosanitaires.

Le système de référence 2025 a un objectif de réduction de 50 % de l'IFT régional par rapport aux enquêtes pratiques phytosanitaires sur les grandes cultures 2014 (Agreste, 2016), ce qui correspond aux pratiques attendues en 2025 dans le cadre du plan Ecophyto.

Des ateliers de re-conception avec les partenaires du projet ont débuté en 2018. Ces ateliers ont permis de définir un itinéraire technique mettant en œuvre un certain nombre de leviers permettant l'utilisation des produits phytosanitaires seulement en dernier recours.

**Mots clés :**

*Référence 2025 - rotation maïs-blé - efficience- substitution- réduction intrants - performances*

Caractéristiques du système



**Interculture :** couvert d'interculture piége à nitrate (CIPAN) composé de 3 espèces (45% avoine diploïde, 43% tournesol, 12% phacélie) (33 Kg/ha) implanté rapidement après la récolte pour favoriser le piégeage de l'azote et l'étouffement des adventices. Si l'implantation est réalisée après le 15 aout le tournesol est remplacé par de la moutarde. Le semis est réalisé au plus tard le 10 septembre.

**Fertilisation :** lisier de porc apporté sur maïs et blé pour valoriser au mieux la ressource organique disponible en région ; complément minéral apporté sur céréales.

**Travail du sol :** le labour n'est pas systématique et son recours dépend essentiellement de la présence ou non de vivaces, l'objectif étant de freiner leur développement. Actuellement la fréquence du labour est de 2 années sur 3.

**Infrastructures agro-écologiques :** les parcelles sont entourées de haies bocagères et de bois.



Mélange de 4 variétés de blé aux résistances complémentaires

Objectifs ▲

Agronomiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement :           <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Blé tendre d'hiver 90 qx/ha ;</li> <li>◦ Maïs grain 95 qx/ha ;</li> </ul> </li> <li>• Qualité : valorisation pour l'alimentation animale.</li> </ul>
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IFT maximum :           <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ 0.71 herbicide ;</li> <li>◦ 0.52 fongicide ;</li> <li>◦ 0.47 traitement de semences ;</li> <li>◦ 0 insecticide, 0 régulateur.</li> </ul> </li> </ul> <p>Le recours au biocontrôle est possible.</p>
Maîtrise des bioagresseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des adventices : objectif à compléter.</li> <li>• Maîtrise des maladies : atteinte du rendement cible ;</li> <li>• Maîtrise ravageurs : atteinte du rendement cible ;</li> </ul>
Socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marge brute : établir un système référence 2025, lien avec réseaux DEPHY FERME ;</li> <li>• Temps de travail : idem.</li> </ul>



#### Le mot de l'expérimentateur

Texte à compléter

### Stratégies mises en œuvre :

#### Gestion des adventices ▲

Avertissement : seuls les principaux leviers mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation et permettant une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sont présentés sur ce schéma. Il ne s'agit pas de la stratégie complète de gestion des adventices.

\*(Schéma décisionnel à insérer)

\*Tableau à compléter

Leviers	Principes d'action	Enseignements

---

#### Gestion des ravageurs ▲

Avertissement : seuls les principaux leviers mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation et permettant une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sont présentés sur ce schéma. Il ne s'agit pas de la stratégie complète de gestion des ravageurs

\*(Schéma décisionnel à insérer)

\*Tableau à compléter

Leviers	Principes d'action	Enseignements

---

#### Gestion des maladies ▲

Avertissement : seuls les principaux leviers mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation et permettant une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sont présentés sur ce schéma. Il ne s'agit pas de la stratégie complète de gestion des maladies.

\*(Schéma décisionnel à insérer)

\*Tableau à compléter

Leviers	Principes d'action	Enseignements


## Maîtrise des bioagresseurs

### Gestion des adventices

	Blé		Maïs	
	Adventices (annuelles)	Adventices (vivaces)	Adventices (annuelles)	Adventices (vivaces)
2019				
2020				
2021				
2022				
2023				

### Gestion des maladies

	Blé		Maïs	
2019				
2020				
2021				
2022				

2023		
------	--	--

### Gestion des ravageurs

	Blé	Maïs
2019		
2020		
2021		
2022		
2023		

### Performances du système

*Performance ... (sous-titre à compléter)*

*\*A compléter (graphique + texte)*

*Performance ... (sous-titre à compléter)*

*\*A compléter (graphique + texte)*

*Performance ... (sous-titre à compléter)*

*\*A compléter (graphique + texte)*

### Evaluation multicritère

*\*A compléter (graphique + texte)*

---

Zoom sur... (titre à compléter) ▲

\* A compléter

---

Transfert en exploitations agricoles ▲

\* A compléter

---

## **Pistes d'amélioration, enseignements et perspectives**

*\* Texte à compléter*

## Productions associées à ce système de culture

Galerie photos



[Blé - mélange variétal](#)

[Maïs desherbiné](#)

### Contact

#### Patrice COTINET

Pilote d'expérimentation - Chambre d'agriculture de Bretagne

[patrice.cotinet@bretagne.chambagri.fr](mailto:patrice.cotinet@bretagne.chambagri.fr)